



Journée de formation continue
avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois

Thème de la journée

Les conclusions en procédures civile et pénale

Ateliers

Le nouveau droit de la protection des victimes de violence

Révision de la loi sur le contrat d'assurance

Les nouveautés

Nouveautés pour le praticien



Vendredi 19 novembre 2021

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

8 h 15 **Accueil des participants**

8 h 50 **Ouverture de la journée**

Les conclusions en procédures civile et pénale

9 h 00 **L'articulation des conclusions et leur chiffrage**

Professeur François Bohnet, avocat, Université de Neuchâtel

9 h 40 **Conclusions et valeur litigieuse**

Mme Patricia Dietschy-Martinet, professeure titulaire à l'Université de Neuchâtel, juge suppléante à la Cour d'appel civile du Tribunal cantonal vaudois, avocate-conseil à Lausanne

10 h 20 **Pause**

10 h 40 **Conclusions et voies de recours**

Professeur Denis Tappy, Université de Lausanne

11 h 20 **Conclusions en procédure pénale**

Professeur Yvan Jeanneret, avocat, Université de Genève

Atelier 1

12 h 15 **Le nouveau droit de la protection des victimes de violence**

Professeure Sabrina Burgat, Université de Neuchâtel

13 h 00 **Repas**

Atelier 2

12 h 15 **Repas**

13 h 15 **Révision de la loi sur le contrat d'assurance**

Me Vincent Perritaz, docteur en droit, avocat, Fribourg/Lausanne

Les nouveautés pour le praticien

14 h 15 **Nouveautés en procédure civile**

Professeur François Bohnet, avocat, Université de Neuchâtel

14 h 30 **Nouveautés en procédure pénale et droit pénal**

Professeure Nadja Capus, Université de Neuchâtel

14 h 45 **Nouveautés en droit administratif et procédure administrative**

Professeure Valérie Défago, Université de Neuchâtel

15 h 00 **Nouveautés en droit constitutionnel**

Professeur Pascal Mahon, Université de Neuchâtel

15 h 15 **Pause**

15 h 45 **Nouveautés en droit matrimonial**

Professeure Sabrina Burgat, avocate, Université de Neuchâtel

16 h 00 **Nouveautés en droit réels**

Professeur Amédéo Wermelinger, avocat, Université de Neuchâtel

16 h 15 **Nouveautés en droit des obligations et des contrats**

Professeur Blaise Carron, avocat, Université de Neuchâtel

16 h 30 **Nouveautés en droit du travail**

Professeur Jean-Philippe Dunand, avocat, Université de Neuchâtel

16h 45 **Nouveautés en droit social**

Professeure Anne-Sylvie Dupont, avocate, Universités de Neuchâtel et Genève

17 h 00 **Clôture**

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, les ouvrages, un accès pour une année au site droitpraticien.ch, le repas et les pauses.

Prix colloque

Membres de l'OAN

Stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 290.-

CHF 240.-

CHF 150.-

Les organisateurs suivent avec attention l'évolution de la pandémie et, cas échéant, vont s'efforcer de trouver la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des personnes inscrites.

Délai d'inscription

Lundi 8 novembre 2021. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Secrétariat - Formation, Faculté de droit, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la journée de formation continue « **Les conclusions en procédures civile et pénale** » du 19 novembre 2021 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Je désire suivre le ou les atelier(s) suivant(s) :

Atelier 1, à 12 h 15

Atelier 2, à 13h15

Aucun atelier

Je prendrai part au repas à :

13 h 00

12 h 15

Je suivrai les deux ateliers et souhaite la pause sandwich.

Je suis membre OAN.

Je suis stagiaire.

Quelle que soit la situation sanitaire, je suivrai le colloque par visioconférence.

Date :

Signature :